



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA
COMMUNICATION



Option : Didactique des Langues

MEMOIRE DE MAITRISE

Thème :

**Langues et interactions linguistiques
en milieu scolaire : Cas du français et
du xwelagbè au CEG S^gbohw^g**

Présenté Par :

Kocou Elysée DOSSOU

Sous la direction de :

Prof. Toussaint Y. TCHITCHI

**Professeur titulaire de
linguistique et langues CAMES**

2015

DEDICACE

*A toi d'ada ➔ KOUDOUKPO Ayaba, je dédie ce
mémoire,*

SOMMAIRE

Dédicace	2
Sommaire	3
Remerciements.....	4
Résumé	8
Introduction	9
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE	11
1.1. Problématique.....	11
1.2. Objectif général	13
1.3. Objectifs spécifiques	13
1.4. Hypothèses de recherche	13
1.5. Revue de littérature.....	14
1.6. Clarification conceptuelle.....	24
CHAPITRE II : CADRE D'ETUDE ET METHODOLOGIE	32
2.1. Cadre d'étude et population cible	32
2.2. Démarche méthodologique	34
2.3. Présentation et analyse des données.....	35
CHAPITRE III: LES FORMES D'INTERACTIONS ET LEURS IMPACTS SUR LE RENDEMENT SCOLAIRE.....	45
3.1. Les formes d'interférences linguistiques.....	45
3.2. Impacts sur le rendement scolaire.....	50
3.3. Suggestions et recommandations.....	52
Conclusion.....	54
Références bibliographiques.....	57
Annexes	61
Table des matières	69

REMERCIEMENTS

Durant tout le processus de son élaboration, ce travail a connu la forte participation de plusieurs personnes ressources. C'est pourquoi, nous aimerions adresser nos sincères remerciements à :

- M. Toussaint Yaovi TCHITCHI, notre maître de mémoire qui n'a ménagé aucun effort pour me guider dans la construction de ce travail ;
- A tous les enseignants du DSLC qui ont suscité en nous l'amour pour les langues et pour la formation qu'ils ne cessent de donner à nous qui avons choisi d'accompagner nos langues nationales dans leur réalisation ;
- Notre feu père Miassouna DOSSOU, pour son soutien ;
- M. Anselme GBETOHO, secrétaire à l'arrondissement de S^gboh^w ;
- La direction et au personnel enseignant du CEG S^gboh^w,
- Gaston C. MIASSOUNA et toute sa famille ;
- Mes frères et sœurs et en particulier, Raymond K. SOSSOU, Bernard DOSSOU pour leur soutien respectif ;
- Mes compagnons, Olivier RIBOUIS et Pacôme ZIMAZI ;
- Tous ceux que je n'aurais pas dû oublier.

Liste des sigles et abréviation

CENALA : Centre National de Linguistique Appliquée

CEBELAE : Centre Béninois de Langues Etrangères

LABO GBE Int : Laboratoire International des langues Gbè

FLASH : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

DSLCL : Département des Sciences du Langage et de la communication

INIREF : Institut International de Recherche et de Formation

PDC : Plan de Développement Communal

IFADEM : Initiative Francophone pour la Formation à Distance des Maîtres

Liste des tableaux

Tableau 1 : Situation de diglossie étudiée par C. A. FERGUSON.....	26
Tableau 2 : Phénomène interférentiel en classe de 3 ^{ème}	35
Tableau 3 : Phénomène interférentiel en classe de 2 ^{nde}	36
Tableau 4 : Phénomène interférentiel en classe de 1 ^{ère}	36
Tableau 5 ; Phénomène interférentiel en classe de Terminale	37
Tableau 6 : Phénomène interférentiel vu par les professeurs	38
Tableau 7 : Systèmes consonantiques du français et du xwélagbè.....	40
Tableau 8 : Systèmes vocaliques du français et du xwélagbè.....	43

Liste des annexes

Annexe 1 : QUESTIONNAIRE (élèves).....	62
Annexe 2 : QUESTIONNAIRE (professeurs).....	63
Annexe 3 : DECOUPAGE ADMINISTRATIF ET DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE KPOMASSE.....	64
Annexe 4: LES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE SEGBOHOUE...	67

mɔ̃ li é. E gɔ̃ wanu sukuɔ̃luɔ̃l go wadɔ̃n ganji ɛ́ tintɔ̃nkɔ̃nl hwenu e. Eyiké zɔ̃n sukuɔ̃luɔ̃vil lo yaɔ̃wuɔ̃ flɔ̃ ɛ́ sukuɔ̃luɔ̃, é mɔ̃ jɔ̃-awan kpɔ̃ gélégélé. Tagba éxénɔ̃ sukuɔ̃luɔ̃vil fé gɔ̃do cicaɔ̃l mɔ̃kluɔ̃njégo. Vɔ̃ mi nɔ̃ byɔ̃ ɛ́ sukuɔ̃luɔ̃vil si faɔ̃n é ni mɔ̃kluɔ̃njé yé osiɔ̃nmɔ̃gbè go ganji éxén e la wanu flansegbè ni lo vi sise gɔ̃ diɔ̃do na yé.

INTRODUCTION

L'homme a été pensé par Aristote comme un animal politique. C'est-à-dire que c'est un être qui vit dans une *Polis* "cité" avec ses semblables. Dans ses échanges avec les autres, l'homme se sert de la langue qui est l'instrument privilégié de communication.

Les linguistes s'accordent pour définir la langue comme étant un système de signes vocaux dont usent les humains pour communiquer les uns avec les autres.

Pour Akoha (2010), « *La langue est l'ensemble des habitudes linguistiques qui permettent à un sujet de comprendre et de se faire comprendre...La langue, c'est donc un système de signes articulés servant à produire et à transmettre des messages humains.* »

Le monde compte aujourd'hui plusieurs langues qui y sont en usage tous les jours. Les hommes, les organisations, les institutions utilisent la langue pour s'ouvrir au monde extérieur. C'est ainsi que l'école regroupe des hommes d'origines variées, ayant des langues différentes.

Selon Bada (2009), la République du Bénin est une jeune nation constituée d'une vingtaine de groupes socioculturels qui ont donné naissance à des entités homogènes du point de vue linguistique et culturel et possédant une assise territoriale. La diversité existante au Bénin est à l'origine d'un contact entre les langues aussi bien nationales qu'étrangères.

A l'école, on observe dans le comportement langagier des acteurs scolaires des phénomènes sociaux tels que le brassage des cultures, des interférences et des interactions linguistiques. Les élèves dans leur communication verbale utilisent plusieurs codes en occurrence le français et leur langue maternelle, ce qui favorise les interférences linguistiques qui pourrait être facteur de nombreux problèmes qui affectent le rendement scolaire des apprenants.

Pour examiner les différents problèmes liés au contact entre les langues en milieu scolaire et pour une raison de précision nous allons mener notre étude au CEG S^gbohw^g. Le travail s'articulera autour de trois (03) chapitres. D'abord nous montrerons le cadre théorique de la recherche dans le premier chapitre. Ensuite dans le deuxième chapitre, il sera question du cadre de l'étude et la méthodologie que nous suivront pour étudier les phénomènes interférentiels au CEG S^gbohw^g. Enfin, dans un troisième et dernier chapitre nous étudierons les différentes formes d'interférences linguistiques et leurs impacts sur le rendement scolaire des élèves des classes choisies. Dans ce même chapitre, nous apporterons des suggestions et des recommandations en vue d'une amélioration qualitative de l'éducation donnée dans un pays multilingue comme le Bénin.

Chapitre I : Cadre théorique

1.1. PROBLEMATIQUE

Le Bénin est caractérisé par ce que les linguistes appellent pays à hétérogénéité linguistique (Olabiyi B. J. YAÏ 2009 : 6). Au Bénin, on observe une diversité linguistique. Plusieurs langues nationales se côtoient dans la vie quotidienne des populations. La langue française aussi est en usage dans le pays. C'est même la langue des communications institutionnalisées car la langue française est faite « langue officielle » par les textes de la République.

La loi N°2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'éducation nationale en République du Bénin stipule en son article 08 « l'enseignement est dispensé principalement en français, en anglais et en langues nationales » et en son article 24 « l'enseignement primaire est obligatoire... accueille les enfants âgés de quatre (04) ans et demi au moins ».

La langue française jouit d'un statut particulier depuis la fondation de la République du Dahomey jusqu'à la République du Bénin actuelle en passant par la République Populaire du Bénin. La langue française bien qu'elle ne soit pas la langue la plus parlée au Bénin, elle est cependant la langue la plus répandue sur le territoire nationale... grâce à l'école. (DJIHOUESSI Blaise, 2009 :111-112)

C'est justement à l'école que nous assistons à une véritable situation de contact de langues. La langue tout comme l'école est un puissant facteur social. Car elle est communément partagée par les hommes. L'école rassemble des élèves venus d'horizons divers. C'est pourquoi Akowanou-Honvou (1988)

affirme que ceux qui fréquentent l'école viennent de la société et y retournent. La langue quant à elle est le moyen utilisé par les hommes pour communiquer leurs besoins, leurs sentiments, leurs idées, etc., en société. Elle est un outil capital de communication pour toute société.

Les enfants béninois, et locuteurs du xwelagbè avant de commencer l'école maternelle à l'âge de deux (02) ans et demi au moins et l'école primaire à l'âge de quatre (04) et demi au moins sont sensés avoir acquis des compétences intrinsèques dans leurs langues maternelles respectives et sont capables de s'en servir dans leurs actes de communication de tous les jours. A leur arrivée à l'école, leur langue maternelle se heurte à la langue française qui est très exigeante et dont la complexité structurelle n'est plus à démontrer. Ce contact entre le français et les Langues maternelles des apprenants durera tout le temps de leur scolarisation.

De cette situation, pourraient résulter de nombreuses conséquences dont :

- **Le phénomène d'alternance codique ou de code-switching** qui selon Poplack (1988, 36) est perçu comme « des fragments de phrases provenant d'une langue pourvue des caractéristiques morphologiques, syntaxiques et lexicales propre à cette langue et qui viennent se juxtaposer à un fragment d'une autre langue »;
- **La non maîtrise des langues en contact chez les individus.** Ce qui fait d'eux des bilingues imparfaits. C'est pourquoi Chrystelle Gnanho (2011) pense que la conséquence qui résulte du bilinguisme est que les enfants ne maîtrisent ni le français, ni les langues béninoises;
- **La difficulté d'appropriation de l'apprentissage dispensé dans la langue d'enseignement qu'est le français,** Ce qui favorise l'échec scolaire selon Chrystelle Gnanho (2011).

C'est dans une logique d'élucidation de ces différents problèmes et d'apport de solutions que s'inscrit notre sujet de mémoire de maîtrise qui s'intitule :

Langues et Interactions linguistiques en milieu scolaire : cas du français et du xwelagbè au CEG S ɔ̀gbohwo ɔ̀.

1.2 Objectif général

Réfléchir à l'amélioration du rendement scolaire des apprenants dans le système éducatif au Bénin.

Réfléchir à résoudre le problème des échecs scolaires liés aux interférences linguistiques dans le système éducatif au Bénin

1.3 Objectifs spécifiques

- Faire l'inventaire des problèmes linguistiques auxquels sont confrontés les apprenants dans leur cursus scolaire,
- Identifier les conséquences résultant du contact entre le français et le xwelagbè au CEG S ɔ̀gbohwo ɔ̀, afin d'y proposer des mesures palliatives.

1.4 Hypothèses de recherche

Pour conduire la présente étude, deux hypothèses ont été formulées :

- Dans nos lycées et collèges, le contact entre les langues crée l'interférence linguistique.
- Dans le milieu scolaire béninois les interférences linguistiques sont à la base des problèmes de compréhension des enseignements donnés en français.

1.5 Revue de littérature

Cette partie du travail est consacrée aux chercheurs tant nationaux qu'internationaux qui ont abordé d'une manière ou d'une autre le phénomène d'interaction linguistique.

Au Bénin des chercheurs ont orienté leurs recherches vers les contacts de langue. Il s'agit de Akowanou-Honvou (1988), Tchitchi (1990), Djahunta (1998), Boussou (1999), Adjanohoun (2000), Flacandji (2005), Amoussou (2008), Djihouéssi (2009), Missohou (2011), etc. Nous ferons référence à ces auteurs pour mieux comprendre la problématique.

Akowanou-Honvou (1988), « Les langues nationales face à l'enseignement du français en République Populaire du Bénin », Dans ces recherches pour l'obtention de la Maîtrise en Linguistique, a évoqué la situation des langues nationales face à l'enseignement du français en République Populaire du Bénin. Akowanou-Honvou (1988, 31). Il pense que l'interférence linguistique se manifeste par un certain nombre de difficultés rencontrées par l'élève qui apprend une langue étrangère, les fautes que ce dernier commet en langue étrangère du fait des habitudes contractées par l'usage de la langue maternelle ou d'une autre langue étrangère étudiée antérieurement. Ainsi, les difficultés que va éprouver l'élève xwela apprenant le français ou le yom, constituent ce que nous appelons interférences.

Etant donné que l'interférence et l'emprunt sont des phénomènes linguistiques, il fait une démarcation entre ces deux phénomènes. En effet, Akowanou-Honvou (1988, 34), pense que l'emprunt est un fait de langue

puisque'il appartient à toute une communauté linguistique ; c'est un phénomène collectif et durable, tandis que l'interférence est un phénomène individuel et instable :

- Individuel car deux locuteurs possédant la langue A, apprenant une langue B, ne feront pas les mêmes interférences.
- Instable puisque'il est possible à l'aide d'exercices appropriés de le corriger.

Djahunta (1998) « Contacts culturels entre langues étrangères et langues africaines : Etudes structurelles des emprunts et des interférences langagières dans le parler fɔngbè de Ouidah », s'est appuyé sur le fɔngbè de Ouidah pour étudier le contact culturel entre langue étrangère et langue africaine. Pour expliquer l'origine du phénomène d'emprunt à Ouidah, il affirme que « face à l'obligation de désigner les nouvelles techniques, les notions et biens de consommation qu'il venait de découvrir, le fɔngbè de Ouidah choisit la voie la plus commode et la plus rapide que la plupart des langues suivent à savoir l'emprunt » (Djahunta, 1998 :17). Il précise à la suite que l'élément lexical s'emprunte beaucoup plus facilement et dans beaucoup plus de cas l'emprunt de l'élément grammatical ne se fait qu'à travers l'élément lexical.

Boussou (1999) « Les emprunts et les calques arabes dans le Dɔndicinɔ de Djougou : Une approche sociolinguistique », quant à lui étudie le phénomène entre l'arabe et le dɔndicinɔ de Djougou. Pour lui les emprunts arabes du dɔndicinɔ sont si bien intégrés qu'ils ne sont pas considérés comme des mots étrangers. La plus forte fréquence d'usage de ces emprunts se note chez les 'alfas', les arabisants et les élèves coraniques.

Boussou (1999, 77 :79) examine le pour et le contre de l'emprunt linguistique. A cet effet, il fait référence d'une part à Diki-Kidiri qui attire notre attention sur le fait que « *l'emprunt résulte du souci de préciser le lexique, en évitant de recourir à la périphrase qui ne serait d'aucune façon plus explicite. L'emprunt*

obéit en quelque sorte à un double principe d'économie et d'enrichissement de la langue ». D'autre part, il évoque Tchitchi (1990) qui précise : « *En tout cas, on ne peut recommander l'usage de l'emprunt que dans la mesure où toutes les possibilités offertes par la langue sont épuisées (...). C'est pourquoi il convient d'envisager la question d'élargissement et du transfert sémantique ; la porte ouverte à l'emprunt est une voie sûre qui conduit à l'appauvrissement lexical et à la sécheresse culturelle* ». On comprend donc que même si l'emprunt est utile à l'enrichissement de la langue, il doit être utilisé de façon modérée pour ne pas conduire la langue à une pauvreté tant lexicale que culturelle.

Adjanohoun (2000) dans « **Préface linguistique et syntaxe des alternances intraphrasique dans les discours bilingues fɔ̃n-français** » trouve la nécessité de distinguer le bilinguisme individuel qui est la présence de plusieurs langues chez un même locuteur, du bilinguisme institutionnel ou d'Etat. Pour se faire, il cite Truchot (1994) pour qui, « le bilinguisme d'Etat est celui de pays qui ne sont officiellement bilingues ou plurilingues que dans la mesure où plusieurs régions ou collectivités s'y différencient entre elles par langue ». Ce qui est le cas pour le Bénin où l'on dénombre plusieurs groupes sociolinguistiques.

Adjanohoun (2000, 23), note trois catégories de bilingue fɔ̃n-français :

- **Les bilingues d'opportunités.** Cette catégorie est formée de ceux qui n'ont pas dépassé deux ans d'études post-primaires. La plupart d'entre eux sont de mauvais locuteurs du français et constituent la catégorie que Houis appelle les bilingues d'opportunité. Leur usage du français est d'ailleurs occasionnel et se limite au contexte où l'essentiel de la communication est de faire passer le message ;
- **Les bilingues de complémentarité :** A ce niveau, l'usage du français devient plus cohérents, mais l'influence des langues nationales est encore prépondérante. Le niveau scolaire atteint par cette catégorie de locuteur est la fin du secondaire ;

- **Les bilingues équilibrés** : Il est question des locuteurs suffisamment scolarisés. Le locuteur maîtrise le français tant oral qu'écrit et possède deux consciences linguistiques : celle du français et celle de la langue maternelle.

Parlant de l'interférence linguistique, Adjanohoun (2000, 25) affirme que dans la littérature disponible sur l'alternance, différentes terminologies sont utilisées pour décrire le même phénomène. Celles souvent rencontrées sont le code switching et l'alternance codique.

En ce qui concerne **Flacandji (2005)**, « **Interférence linguistique et formule de salutation en goun et yoruba au Bénin : approche sociolinguistique** », pour rendre compte des conséquences du contact de langue, il soutient que « *Lorsque deux peuples sont en contact, il est plus facile aux premiers occupants d'influencer les nouveaux venus dans la mesure où ces derniers ont eu le temps de mettre sur pied une organisation sociale, une civilisation en vogue dans la cité avant l'implantation des nouveaux habitants. Il poursuit son explication en faisant une nuance à savoir qu'en matière de langue, ce n'est pas un fait automatique var le contraire pourrait se produire et ceci en fonction de l'évolution et du statut des langues en présence* » (Flacandji, 2005 :64).

Pour expliquer l'étymologie du mot interférence, Flacandji (2005, 27 :28) fait allusion à Saison A. (1979, 232), « Etymologiquement, le mot interférence vient du latin "interfere" qui veut dire "porter ... dans". A l'origine, ce mot désignait un phénomène physique résultant de la superposition de deux mouvements vibratoires de même fréquence ».

Djihouéssi (2009) « **La problématique du medium d'enseignement en contexte scolaire multilingue : Quelles solutions pour une éducation de qualité au Bénin** » fait une situation sociolinguistique du Bénin dans laquelle il soutient que la République du Bénin est classée parmi les pays d'Afrique

occidentale à forte hétérogénéité linguistique. Pour des raisons souvent économiques des migrations s'opèrent sur le territoire national et implique un brassage entre les peuples. « Ce brassage entraîne évidemment celui des langues. Ainsi, les enfants des immigrés sont souvent locuteurs de plusieurs langues : la langue dominante dans la localité, la langue du quartier et la langue de première socialisation des parents » (Djihouéssi, 2009, 110 :111).

En ce qui concerne la langue française, il affirme que « depuis la constitution du 28 février 1959, la langue française a toujours été proclamée langue officielle. (...) l'autre spécificité de la langue française concerne son utilité sociale. Bien qu'elle ne soit pas la langue la plus parlée au Bénin, elle est cependant la langue la plus répandue sur le territoire national ».

Concernant les travaux de **M'po N'cha (2009) « Bilinguisme français-baatɔnum : Contribution à l'enseignement du français en milieu baatɔnum »**, nous pouvons retenir que ce chercheur pour l'obtention de sa maîtrise en Linguistique option Didactique des Langues a essayé d'expliquer le bilinguisme entre le français qui est une langue étrangère et le baatɔnum. Il affirme que lorsque les élèves baatɔnum sont à la maison, ils utilisent leur langue maternelle, le baatɔnum sauf des exceptions très rares chez les couples intellectuels où les enfants font usage de la langue française. Pour lui on ne peut pas parler de bilinguisme français-baatɔnum sans évoquer la question des interférences. « *L'interférence se manifeste par un certain nombre de difficultés rencontrées par l'élève qui apprend une langue seconde* ».

Il existe le bilinguisme symétrique ou équilibré. Selon M'po N'cha (2009, 32 :33), le bilinguisme symétrique ou équilibré est une forme de bilinguisme où l'individu maîtrise deux langues de manière équitable. Ce bilinguisme est régulier dans la pratique simultanée de deux langues. C'est de fait, un bilinguisme à en croire ce chercheur, qui s'observe chez des enfants baatɔnum venus à Cotonou à l'âge de 05 à 10 ans. Ceux-ci maîtrisent équitablement le

fɔ̀ngbè et le baatɔ̀num, ce qui implique donc la présence dans le même système neuropsychique de deux schèmes de comportement verbal parallèles mais tout à fait différents. L'enfant ne ressent aucune difficulté à passer d'un code linguistique à un autre, ne traduisant pas l'un par l'autre mais possédant au contraire deux schèmes linguistiques indépendants et parallèles.

Dans le milieu qui lui a servi de cadre pour sa recherche à savoir le milieu baatɔ̀num, M'po N'cha (2009, 41 :42) avance que « *sur près d'une centaine d'élèves que nous avons interrogés, 99% d'entre eux ont reconnu la difficulté de la langue française. En réalité cette difficulté soulignée par les élèves à propos de la langue française réside selon eux dans le respect des règles orthographiques et grammaticales.* Toutefois, le baatɔ̀num tout comme le français, obéit à des règles. C'est ainsi qu'il donne les exemples suivants.

En français, le singulier et le pluriel.

« Un animal », « des animaux » ; « un canal » ; « des canaux »

En baatɔ̀num

Kitàru « le siège »

Kitànu « les sièges »

Quant à **Missohou (2011, 42)**, « **Etude des interférences phonéto-phonologiques chez les élèves ajà des classes de 6^{ème} et 5^{ème} en apprentissage du français : Cas du CEG Nanonmey** » il rappelle les différentes sortes d'interférences. Pour lui, il existe :

- **Les interférences lexicales** que Flacandji (2009, 29) explique en affirmant qu'« on parle d'interférence lexicale quand un sujet utilise dans une langue cible A un trait lexical caractéristique de la langue B ». c'est avec un exemple de Djahunta (1998, 62) qu'il donne une illustration entre le français et le fɔ̀ngbè.

« C'est quoi même la chose »

Ani kanyi nuɛ taun

« J'ai construit ma maison avec l'arbre »

N gba xwécè kpo do ati n

- **Les interférences sémantiques** qui affectent ou touchent le sens des mots et des langues en contact. Il donne comme exemples :
 - « Je ne refuse pas » au lieu de « je ne conteste pas »
 - « Kocou mange la vie » au lieu de « Kocou jouit du plaisir »
- **Les interférences morphosyntaxiques** qui sont liées à la morphologie et aux relations qu'entretiennent les unités au sein d'un syntagme.
- **Les interférences graphiques** dans lesquelles le mot ou le groupe de mots se reproduit à peu près tel qu'il se prononce et s'écrit avec les mêmes traits (phonétiques, syntaxiques, morphologiques).
- **Les interférences phonético-phonologiques** qui affectent un trait phonétique, phonologique caractéristique d'une langue A. Il illustre ce phénomène à l'aide d'un phonème de l'àjagbè utilisé en français :

« houleux » [ulɛ] → [ule]

« grave » [grav] → [glav]

« fusil » [fysil] → [fizi]

Koudoukpo (2012) « Condensé pour l'alphabétisation en xwelagbè des adultes déjà alphabétisés en une autre langue ». C'est un chercheur natif xwéla qui à travers des recherches sur la langue a produit un document pour permettre aux adultes xwéla déjà alphabétisés dans une autre langue, d'apprendre l'écriture et la lecture de leur langue maternelle qui est le xwélagbè. Dans un condensé qu'il a produit en 2012 sous la direction de Pascal Fantodji, président de l'INIREF, il expose les voyelles, les consonnes, les règles de transcription et d'écriture du xwélagbè en particulier et des langues du groupe Gbè en général, ainsi que le système grammatical, la conjugaison, la numération du xwélagbè.

D'autres chercheurs en dehors du Bénin ont aussi orienté diversement leurs recherches sur le phénomène des interférences linguistiques. Ainsi, nous pouvons citer :

Loussakoumounou (1987) « Le français langue des apprenants congolais : Variétés endogènes et implications didactiques », démontre dès l'introduction de ses recherches que la langue française dans l'espace francophone d'Afrique subsaharienne est en relation avec les langues autochtones d'expansion nationale. Pour expliquer les raisons d'une telle situation, il fait référence à (Queffélec 2004 : 61) pour qui cette situation entraîne la diffusion d'un français régional non marqué, caractérisé par « *l'émergence des variétés endogènes spécifiques qui ont de plus en plus tendance à s'ériger en norme de référence [endogène] dans les échanges oraux et écrits entre usagers nationaux francisant* ». Le fait que le français soit parlé d'une manière spécifique au Congo, pose le problème des implications didactiques en milieu multilingue. Les conclusions que Loussakoumounou (1987, 307) tire au terme de ses réflexions sont les suivantes : « *Le français langue des apprenants congolais est fortement marqué par l'influence de l'adstrat culturel et du substrat linguistique. La situation de contact des langues dans le marché linguistique des apprenants génère le phénomène par lequel la L1 (langue de départ, lingala ou munukutuba) est intégrée à la L2 (langue exogène, le français en occurrence) pour désigner des réalités spécifiques à la société congolaise et donne la L3 (variété endogène du français langue des apprenants congolais). Cette variété endogène ou « lecte » est caractérisée d'une part par des influences géolinguistiques (dialectisation de la rection des verbes et resémantisation dialectale des emprunts lexématiques), et d'autre part par des influences d'ordre paradigmatique (synergie fonctionnelle des proformes). La réflexion didactique devrait se nourrir des variétés endogènes pour une optimalisation de l'enseignement/apprentissage du français dans un contexte de diglossie ou de triglossie* ».

Concernant **Benchehida (1997) « L'interférence linguistique »**, il affirme être parti du constat qu'en 1978, en tant qu'enseignant, il était « dérouté par des fautes dont il n'arrivait pas à cerner le pourquoi et le comment ». Finalement, affirme-t-il, que c'est au détour d'une phrase qu'il fallait décrypter qu'il découvre l'interférence. Car si pour l'enseignant l'énoncé "*au village, des hommes assis se promènent*" ne veut rien dire, pour l'apprenant, elle est pertinente et sans problème. Il étudie le phénomène d'interférence entre le français et l'arabe en Algérie.

Benchehida (1997, 17-18) démontre qu'en arabe, on écrit de droite à gauche et en conséquence, la progression d'un texte dans un livre ou un cahier se fait dans le même sens :

- Le réflexe d'un arabophone serait de commencer à écrire sur une feuille double à la page 4,
- D'inverser les lettres au sein même des mots :

J'ai pirs = j'ai pris ;

Se pormener = se promener

- En arabe il n'y a pas de lettres majuscules ; on rencontre alors *ali*, *alger* ; ou des majuscules n'importe où :

Ex : *elle Lave le cOu*

Parlant de l'interférence, Benchehida (1997, 20) pense que, l'interférence détermine, dans le domaine du lexique, deux grandes catégories de transfert :

- L'emprunt (loanword), qui fait passer un mot tiré d'une langue dans l'usage d'une autre (ex. *etelfaza*, la télévision),
- Le calque (loanshift), qui soit introduit le mot étranger sous une forme traduite, utilisant généralement deux ou plusieurs mots de la langue d'accueil (ex. "échec et mat" de cheikh mat, le roi est mort), soit met en correspondance l'emploi d'un emprunt avec un signifiant de la langue d'accueil. Par exemple *il faut aider l'ithem*(l'orphelin). Le terme

d'emprunt est employé sans acceptation rigoureuse : il désigne à la fois l'acte d'emprunter et l'élément emprunté, même après son intégration.

Hasanat (2007, 211) « Acquisition d'une langue seconde : Les avantages et les entraves de la langue maternelle chez les bilingues français-arabe/arabe-français », quant à lui pense que l'interférence se produit quand les bilingues perçoivent et produisent les phonèmes, les morphèmes et les structures syntaxiques de la langue cible comme s'ils étaient identiques à ceux de la langue maternelle. Les domaines potentiels de l'interférence sont donc phonologiques, morphologiques, syntaxiques, et culturels. Son étude du phénomène interférence s'accroît sur le français et l'arabe. Pour lui, les différences entre le français et l'arabe, sujet de notre étude, créent un problème d'interférence, qui cause la déformation du message et provoque le malentendu.

Il y a interférence lorsqu'il y a un défaut de bilinguisme chez le locuteur. C'est pourquoi, Hasanat (2007, 211) soutient qu' *« aussi longtemps que le bilingue réussit à maintenir les deux langues séparées, il est deux locuteurs dans une personne et il n'y a aucun problème de bilinguisme. Cependant, si cette condition n'est pas présente, on peut parler d'interférence linguistique »*.

Parlant du bilinguisme, c'est à l'aide des propos de certains chercheurs comme Haugen (1953), Hagège (1996) que Hasanat (2007) l'explique. En effet, pour Haugen (1953) «le bilinguisme commence lorsque l'individu peut produire des énoncés ayant un sens dans une langue autre que sa langue maternelle». Il définit ainsi le bilingue comme celui qui a des compétences dans au moins deux langues. Cette position est partagée par Hagège (1996) qui « considère une personne comme étant bilingue lorsque ses compétences linguistiques sont comparables dans les deux langues ».

Hasanat (2007) s'est aussi intéressé aux facteurs qui peuvent favoriser le bilinguisme. C'est ainsi qu'il fait référence à Dweik, (233-235) qui dénombre trois (03) facteurs à savoir : Les facteurs situationnels, les facteurs linguistiques

et les facteurs personnels. Hasanat (2007, 220) explique ces facteurs en ces termes :

- **Les facteurs personnels** incluent l'intelligence générale, l'aptitude pour la langue, l'attitude envers la langue, la motivation, l'âge et les facteurs socio-économiques
- **Les facteurs situationnels** incluent le cadre dans lequel la langue est apprise et la quantité et la distribution du temps consacrée à elle.
- **Les facteurs linguistiques** comportent les différences entre la première et la deuxième langue et les caractéristiques de cette dernière.

A travers ce bref tour d'horizon des recherches antérieurement menées sur les interférences linguistiques, il faut retenir que l'interférence entre les langues est un phénomène linguistique qui est fréquent dans les pays multilingues. Les recherches de ces auteurs montrent également les problèmes qui peuvent découler de ce phénomène. Ainsi, nous nous sommes servis de ces auteurs pour spécifier le phénomène au français et au xwelagbè au CEG S^ggbhow^g en vue d'y déceler les conséquences inhérentes au phénomène interférentiel dans le milieu scolaire béninois.

1.6 Clarification conceptuelle

◆ Contact de langue

Le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe est conduit à utiliser deux ou plusieurs langues (Jean DUBOIS et alii, 1973 : 119). Cette situation peut avoir une raison naturelle, c'est-à-dire quand un individu naît dans une communauté bilingue où plurilingue où il est attesté l'usage de plusieurs langues. Elle peut aussi avoir une raison géographique c'est-à-dire quand les individus pour une raison ou pour une autre sont appelés à quitter un espace géographique parlant une langue donnée pour s'installer dans un autre espace géographique parlant une langue différente.

Pour des raisons souvent économiques, certaines populations débordent de leur région natale pour s'installer dans une autre plus viable ou plus favorable à leurs activités commerciales. Ce brassage des peuples entraîne celui des langues. Ainsi, les enfants des immigrants sont souvent locuteurs de plusieurs langues. Djihouéssi (2009)

Dans un environnement multilingue comme celui du Bénin où les langues nationales sont en contact avec le français, il se produit inéluctablement des phénomènes d'interférence entre ces langues. C'est ce que Nata Théophile (1978), explique en affirmant qu'une langue en fonction de véhicularité est celle que dans un milieu donné l'on tente immédiatement de parler ou tout au moins de 'baragouiner' avec la certitude de s'en sortir lorsque la sienne n'arrive pas à y réaliser la communication.

Selon Antoine Meillet cité par Flacandji (2005, 65), du fait que la langue est un fait social, il résulte que la linguistique est une science sociale et le seul élément variable auquel on peut recourir pour rendre compte du changement linguistique est le changement social.

A examiner la situation linguistique dans l'arrondissement de Sègbowè, il sort clairement que le français, langue étrangère confortée par son statut de langue officielle et de l'école submerge petit à petit le xwélagbè qui est la langue localement parlée dans cet arrondissement.

Le contact entre les langues pourrait être à la base de nombre de phénomènes linguistiques à savoir la diglossie, les pidgins, les créoles, le bilinguisme, le plurilinguisme, les interférences linguistiques, etc.

◆ Diglossie

Au début, le terme de diglossie était un néologisme, qui signifiait bilinguisme en langue grecque avant d'être utilisé par le linguiste William Marçais en 1930. Il affirme que la diglossie est une situation linguistique où se

trouvent deux systèmes linguistiques qui coexistent sur un territoire donné pour des raisons historiques et de statut sociopolitique inférieure. Donc, selon lui, la situation diglossique est généralement une situation conflictuelle car ce phénomène se rencontre lorsque les langues en contact ont des fonctions différentes, par exemple une langue “*formelle*” et une langue “*privée*” qui cause l’apparition de variétés “hautes” et “basses” de la langue.

Le linguiste américain Charles A. Ferguson(1959), introduit le terme de diglossie pour rendre compte des sociétés dans lesquelles deux langues coexistent en remplissant des fonctions communicatives complémentaires.

Pour Ferguson (1971), la diglossie est « *une situation linguistique relativement stable, dans laquelle en plus des dialectes primaires de la langue (comportant éventuellement un standard ou des standards régionaux), existe une variété superposée, très divergente, hautement codifiée (souvent plus complexe grammaticalement), qui véhicule un corpus de littérature écrite..., variété apprise essentiellement à l’école et utilisée dans la plupart des communications écrites ou orales formelles, mais n’est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté* ».

FERGUSON reprend le concept de la diglossie après l’observation de 4 situations sociolinguistiques exemplaires, celles de la Suisse Alémanique, de la Grèce, d’Haïti et des pays arabes, comme suit:

Variétés Apparentées	Variété Haute H	Variété Basse B
Pays		
Suisse	allemande standard (Hochdeutsch)	dialecte alémanique “Schwyzertuutsch”
Haïti	Français	Créole
Grèce	Katharevousa	Démotique
Pays arabes	arabe classique	dialectes arabes

Tableau 1 : Situation de diglossie étudiée par C. A. FERGUSON

Pour André Martinet (1970, 148), le terme de diglossie désigne une situation où une communauté utilise, selon les circonstances, un idiome plus familier et de moindre prestige ou un autre plus savant et plus recherché. C'est pourquoi il affirme qu'il n'y aurait de bilinguisme qu'individuel, alors que la diglossie serait le fait de communauté tout entière.

Selon le chercheur marocain Mansour Benchehida (1997 :12), la diglossie est une distribution qui se fait entre deux langues ou deux variétés d'une même langue où l'une écrite et presque exclusivement réservées aux fonctions sociales liées à l'écriture, la littérature, l'enseignement, etc. l'autre non écrite, employée couramment dans la vie quotidienne par l'ensemble de la population.

Même si dans la situation de diglossie, les langues en présence sont utilisées dans des cadres distincts, cela n'empêche pas qu'elles interagissent l'une sur l'autre. Selon *Le Dictionnaire de linguistique*, la diglossie a parfois le sens de situation bilingue dans laquelle une des deux langues est de statut sociopolitique inférieur. Le terme désigne aussi parfois l'aptitude d'un individu à pratiquer couramment une langue autre que sa langue maternelle. Cette dernière phrase de la définition de DUBOIS et alii situe la diglossie au niveau de la pratique individuelle. Ainsi, le sujet parlant a la possibilité selon la situation dans laquelle il se trouve, de faire usage de tel ou tel code pour transmettre sa pensée.

◆ Bilinguisme et plurilinguisme

Le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes. C'est le cas le plus courant du plurilinguisme selon *Le*

dictionnaire de linguistique. S'il nous était donné de faire un rapprochement entre le bilinguisme et la diglossie, nous dirons tout simplement que dans l'un les langues en contact sont utilisées pêle-mêle et dans l'autre le choix de la langue dépend de la situation dans laquelle l'individu doit tenir son discours.

Il faut noter que la notion de bilinguisme a été diversement définie selon que l'on se trouve dans la perspective de tel ou tel auteur. Le bilinguisme est la maîtrise de deux langues comme si elles étaient toutes deux la langue maternelle, Bloomfield (1935). Selon Hasanat Mohamed, cette position absolutiste de Bloomfield définit les «bilingues parfaits» ou «vrais bilingues» ou encore les «polyglottes».

Weinreich (1953) à son tour définit le bilinguisme de façon plus souple. Selon lui, est bilingue celui qui possède au moins une des quatre capacités (parler, comprendre, lire, écrire) dans une langue autre que sa langue maternelle.

Du point de vue de J. HAMERS et M. Blanc, le bilinguisme est l'état d'un individu ou d'une communauté qui se réfère à la présence simultanée de deux langues chez un individu ou dans une communauté.

A partir de la définition ci-dessus, on peut dire que le bilinguisme réfère à des phénomènes concernant :

- **un individu qui se sert de deux langues,**
- **une communauté où deux langues sont employées,**
- **des personnes qui parlent deux langues différentes.**

Dans tous les cas, le bilingue, c'est celui qui fait usage deux ou plusieurs langues. On peut aussi qualifier une telle personne de plurilingue.

Quand un individu ou un groupe d'individus pour une raison ou pour une, se déplace et s'établit dans une région étrangère, ils sont tenus d'user de la langue de destination pour se faire comprendre de leurs interlocuteurs. C'est ce que André Martinet (1970, 165), explique en affirmant que « l'individu isolé ou le

petit groupe qui se rend à l'étranger ou qui s'expatrie aura, en général, un intérêt évident à apprendre aussi vite et aussi bien que possible la langue du pays de destination, car il ne peut guère espérer forcer les habitants de ce pays à apprendre la sienne.

Dans un cas de plurilinguisme, le sujet parlant maîtrise deux ou plusieurs langues. Ces langues sont en contact de façon perpétuelle dans son cerveau. Il peut donc user de l'une ou l'autre comme bon lui semble et quand il veut. Il peut même aller jusqu'à user de plusieurs codes dans un même discours ou un même énoncé. C'est ce que les sociolinguistes appellent alternance codique.

L'alternance codique ou code-switching est un phénomène linguistique dans lequel le sujet parlant use de plusieurs langues ou codes de façon simultanée.

◆ Interférence linguistique

Prenons appuie sur certains auteurs pour examiner quelques définitions et explications du phénomène d'interférence en vue de mieux le cerner.

Jean Dubois et alii (1973) pensent qu'il y a interférence linguistique quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonologique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B. L'interférence est individuelle et involontaire, contrairement à l'emprunt et le calque qui sont en cours d'intégration ou qui sont intégrés dans la langue A.

Pour Kannes (1994 : 252), il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1. Cette définition rejoint celle de Dubois donnée plus haut. C'est dans cette même logique que s'inscrivent Geneviève Vermes et Josiane Boutet (1987 : 111) quand elles écrivent que

l'interférence apparaît remarquablement aussi au niveau du lexique lorsqu'il y a intrusion d'une unité de L1 dans L2, l'apprenant peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue dans l'autre langue.

Jusque-là, nous avons perçu le phénomène de l'interférence sous l'aspect de sa manifestation. Il nous faudra maintenant savoir si l'interférence ou l'interaction linguistique peut soulever des problèmes.

Josiane F. Hamers et Blanc (1983 : 452) ne voient pas le phénomène sous le même angle que les auteurs ci-dessus cité. L'interférence désigne des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible.

Parlant de l'interférence linguistique, Tchitchi (2008, 75-76) affirme que les langues foisonnent autour de nous et personne ne peut échapper à l'usage des interférences linguistiques dans un milieu multilingue ; ceci est très remarquable chez certains lettrés que l'on peut caractériser d'assimilés totaux ou chez tous les individus qui veulent faire semblant de ressembler à ceux qui nous ont appris à utiliser leur langue dans les communications institutionnalisées de notre pays. Pour décrire le phénomène interférentiel, Tchitchi (2008, 76) poursuit en prenant l'exemple du syntagme français « n'importe quel homme nu à na wa grâce à ji ». Dans cet énoncé complétif *que* a remplacé *n'importe*. Dans cette même logique voilà un exemple illustratif en xwelagbè « o n'importe un xo fan *que* inu exe e j'importe ti go sè è ». Cet énoncé est un exemple palpable de l'interférence entre le français et le xwelagbè.

Les langues entrent en contact les unes avec les autres, provoquant des situations d'interférence linguistique. Les langues s'influencent alors mutuellement. Une interférence entre deux langues peut se produire lorsque les deux langues sont parlées dans des territoires très proches, de telle sorte que

leurs locuteurs se côtoient fréquemment et, entendant la langue de l'autre, ils finissent par intégrer à leur parler des traits issus de l'autre langue.

Selon le Congolais Alain-Fernand Loussakoumounou (1987), l'interférence linguistique découle du contact des langues nationales avec le français. Les faits d'interférence amènent le français à prendre chez les apprenants une forme (dans la catégorie de la personne) nettement différenciée du français central à cause des particularités prédictives des véhiculaires nationaux qui échappent (et s'opposent) totalement à la logique structurale de la langue d'importation.

Il est de plus en plus courant de nos jours, d'entendre dans les médias surtout de radiodiffusion et de télédiffusion, des journalistes et des animateurs faire usage de plusieurs codes de façon simultanée. L'utilisation simultanée de plusieurs langues est considérée comme une technique de communication dans ce domaine. Mais selon Benchehida (1997), l'interférence linguistique est souvent considérée en milieu scolaire comme une aberration commise par des locuteurs incapables de maintenir séparées leurs différentes langues. Cette situation est traitée comme une faute qu'il faut sanctionner.

Si l'interférence doit être considérée comme une faute ou un problème, Couez et Wambach (1983, 85), pensent que la résolution du problème d'interférence peut être envisagée sur deux plans à savoir, sur le plan de la pédagogie, la connaissance des langues maternelles des élèves permet au maître d'améliorer notablement son enseignement en se basant sur les transferts et en réduisant les phénomènes interférentiels, grâce à cette connaissance il peut en effet : identifier et classer les difficultés inévitables de système à système ; faire des fiches.

CHAPITRE II : CADRE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE

2.1. Cadre de l'étude et population cible

2.1.1. Bref historique du peuple xwela

Selon Kinhou (2004, 2 :3), les xwela forment une population venue de Tado probablement au début du XV^{ème} siècle, qui se serait établie après avoir suivi l'axe migratoire de l'Ouest à Mitɔgboji sur une petite île au milieu du lac Ahémé ... Les xwela parlent le xwelagbè et vivent principalement dans la région méridionale du Bénin en majorité dans le Département du Mono (mɔnɔ), sur les rives du lac Ahémé que les riverains eux-mêmes désignent toujours par "ehɔn". Ils peuvent être aussi retrouvés à xwlakoji, akpakpa-dodom à Cotonou et dans la commune de Sam-kpoji. Le CNL (1982, 65), a fait une localisation dans laquelle les xwela sont situés essentiellement dans la partie méridionale du Bénin, surtout dans les départements de l'Atlantique et du mɔnɔ.

Aujourd'hui encore, les xwela sont localisés :

- Dans les villages de agbanɔin-kpota, de Tɔv, de Sogbaji et à Glèxwé dans la sous-préfecture de Ouidah,
- Dans les villages de Tokpadom, de Ajaglo, de ɔɔɔɔɔɔ, de Fifaji, de kpɔmas, de Sɔgbohɔ, de Gbanto et de Gbɔjɔwɔn dans la sous-préfecture de Kpɔmas,

Dans le Mɔnɔ, cette langue est parlée dans les localités suivantes :

- Sous-préfecture de Grand-Popo dans tous les villages de l'arrondissement d'Agatɔgbo, à Akɔɔɔɔɔ-kpoji et Akɔɔɔɔɔ-Klɔm, Degw, à Tosuhɔn, à Wɔɔɔɔɔ-xwela, dans le village de Bowe-xwela de la commune rurale d'Ajaha.

2.1.2. Bref aperçu sur l'arrondissement de Sègbohwo

Sègbohwo est l'un des 09 arrondissements de la commune de Kpémassé dans le Département de l'Atlantique. L'arrondissement de Sègbohwo borde le long de la rive gauche du lac Ahémé. Il compte 06 villages à savoir, Sègbohwo 1, Sègbohwo 2, Tékpa-Axoxo, Ajaxwo, Gezoxwo et Vènyvè. Selon le Plan de Développement Communale (PDC) de Kpémassé (2006-2010), la population de Sègbohwo est estimée à 6074 âmes. Comme dans tous les arrondissements de la commune,

Selon Anselme Gbètoho, la population de Sègbohwo est majoritairement xwéla, mais il y a aussi le mina, le xwla, le nago, etc. les populations xwéla se retrouvent surtout dans les villages comme Sègbohwo 1 et 2, Vènyvè et Gezoxwo. C'est une localité dans laquelle cohabitent des peuples de langues diverses.

2.1.3. Population cible

Les élèves et les professeurs du CEG Sègbohwo représentent la population qui nous intéresse dans le cadre de cette étude. Plus précisément, il s'agit des élèves des classes de 3^{ème}, de 2^{nde}, de 1^{ère} et de Terminale. Ce choix a été fait parce que l'on attend des élèves de ces classes qu'ils s'expriment bien en français pour mieux affronter les épreuves de dissertation et de commentaire littéraire. Ces épreuves demandent des compétences en français.

Dans ces classes les élèves sont presque à la fin de leur cursus secondaire. Ainsi, ils ont déjà fait de longues années d'étude de la structure de la langue française. A ce titre, on attend d'eux qu'ils soient capables de distinguer l'usage du français de celui de leur langue maternelle. Ce qui n'est pas toujours le cas au CEG Sègbohwo. Il s'agira donc d'évaluer leur niveau d'interférence linguistique et d'en juger les impacts sur leurs résultats scolaires. Cela pourrait nous être très utile pour mener à bien cette recherche. Les enseignants sont ceux

qui interviennent dans le Collège. Nous voudrions en ce qui les concerne, juger du niveau des interférences et voir leurs impacts sur la qualité des cours qu'ils donnent.

2.1.4. Situation sociolinguistique des classes choisies

Conformément aux informations recueillies sur la base du questionnaire adressé aux élèves des classes de 3^{ème}, 2^{nde}, 1^{ère} et Terminal, il ressort qu'au CEG S^gboh^w, plusieurs langues se côtoient. Les élèves issus des différents villages de cet arrondissement reçoivent dans ce collège l'enseignement. Ainsi, à côté du Xwelagbè qui y est majoritaire, il y a le cab^g, le g^gngbè, le f^hngbè, le xwlagbè, le yoruba, le saxw^ggbè, le baat^hnumbarum, le wacigbè, le ajagbè, le kotaf^hn, le fulfulde, le gungbè. C'est une véritable situation d'hétérogénéité linguistique dans laquelle la plupart des élèves reconnaissent avoir commencé l'école entre 4 et 8 ans.

2.2. Démarche méthodologique

Pour mener à bien notre étude et lui donner le caractère scientifique que requiert tout travail de recherche, nous allons suivre une méthode pouvant permettre de mieux examiner le phénomène d'interférence linguistique. En effet, nous choisirons parmi plusieurs autres méthodes, celle qualitative. Il sera question de procéder par des observations directes, par des entretiens exploratoires et complémentaires avec des personnes averties dans le domaine scolaire. Par un questionnaire qui sera adressé aux élèves des classes de 3^{ème}, 2^{nde} et de 1^{ère} et de Tle ainsi qu'aux professeurs en vue de recueillir des données quantifiables sur le niveau d'interférence linguistique au CEG S^gboh^w pour en évaluer l'impact sur le rendement scolaire des apprenants. Les données recueillies seront traitées de façon statistique.

Il s'est agi aussi dans ce travail, d'explorer certains centres de documentations sur les langues tels que, le CENALA, le CEBELAE, des laboratoires à savoir le Labo GBE Int, le centre de documentation de la FLASH,

etc., dans la perspective de cerner le phénomène interférentiel tel qu'il se réalise au Bénin en général et dans l'arrondissement de Sogbohwo en particulier.

2.3. Présentation et analyse des données

A ce niveau du travail, nous allons nous appesantir d'une part sur la présentation et à l'analyse des données recueillies après l'enquête sur le terrain, d'autre part, sur la description phonologique contrastive du français et du xwélagbè pour y faire ressortir les différences entre les systèmes phonologiques des deux langues.

2.3.1. Présentation des données

Les données obtenues après enquête sont présentés dans des tableaux suivant les classes enquêtées d'une part, et l'avis des professeurs d'autre part. Pour chaque tableau, il sera fait une interprétation qui permettra de mieux quantifier le niveau d'interférence dans ce collège et les impacts de ce phénomène sociolinguistique sur le rendement scolaire des apprenants.

Tableau 2 : Phénomène d'interférence en classe de 3^{ème}

Situations	Nombre	%
Elèves faisant usages des interférences	61	80,26
Les interférences conduisent à de mauvaises notes	58	76,31
Elèves performants si les cours sont donnés dans la langue maternelle	44	57,89
Effectif des élèves enquêtés	76	

Interprétation :

Sur un total de 76 élèves enquêtés en classe de 3^{ème}, 61 élèves reconnaissent à leur niveau l'usage des interférences linguistiques soit 80,26 %. Parmi eux, 58, affirment que les interférences les conduisent à de mauvaises notes soit 76,31%. Enfin, 44 élèves pensent qu'ils seront plus performants si les

cours étaient donnés dans leur langue maternelle, soit 57,89% sur un total de 76 élèves.

Tableau 3 : Phénomène d'interférence en classe de 2^{nde}

Situations	Nombre	%
Elèves faisant usages des interférences	48	87,27
Les interférences conduisent à de mauvaises notes	37	67,27
Elèves performants si les cours sont donnés dans la langue maternelle	46	83,63
Effectif des élèves enquêtés	55	

Interprétation :

Dans le tableau 2, 48 élèves de la classe de 2^{nde} reconnaissent qu'ils font usage des interférences linguistiques soit 87,27 %. Ceux qui affirment que les interférences les conduisent à de mauvaises notes sont 37, soit 67,27 %. Parmi eux, 46 pensent qu'ils seront plus performants si les cours étaient faits dans leur langue maternelle, soit 83,63 % pour un effectif de 55 élèves.

Tableau 4 : Phénomène d'interférence en classe de 1^{ère}

Situations	Nombre	%
Elèves faisant usages des interférences	22	81,48
Les interférences conduisent à de mauvaises notes	24	88,88
Elèves performants si les cours sont donnés dans la langue maternelle	15	55,55
Effectif des élèves enquêtés	27	

Interprétation :

Sur un total de 27 élèves enquêtés en classe de 1^{ère}, 22 reconnaissent qu'ils font usage des interférences linguistiques dans leurs communications quotidiennes, soit 81,48%. Parmi eux, 24 avouent que les interférences linguistiques les conduisent à de mauvaises notes, soit 88,88 %. Enfin, 15 élèves pensent qu'ils seraient plus performants si les cours leur étaient donnés dans leur langue maternelle, soit 55,55 %.

Tableau 5 ; Phénomène d'interférence en classe de Terminale

Situations	Nombre	%
Elèves faisant usages des interférences	28	73,68
Les interférences conduisent à de mauvaises notes	30	78,94
Elèves performants si les cours sont donnés dans la langue maternelle	29	76,31
Effectif des élèves enquêtés	38	

Interprétation :

Pour un total de 38 élèves enquêtés, 28 avouent qu'ils font usage des interférences, soit 73,68 %. Parmi les élèves, 30 reconnaissent que les interférences les conduisent à de mauvaises notes, soit 78,94 %. Les élèves qui pensent qu'ils seraient plus performants si les cours étaient donnés dans leur langue maternelle sont au nombre de 29, soit 76,31 %.

Tableau 6 : Phénomène d'interférence vu par les professeurs

Situations	Nombre	%
Professeurs faisant usage des langues nationales dans l'explication de leurs cours	48	90,56
Professeurs reconnaissant que les élèves assimilent difficilement les cours donnés en français	53	100
Professeurs qui pensent que les cours seraient mieux assimilables en langues nationales	45	84,90
Effectif des professeurs enquêtés	53	

Interprétation :

Sur les 53 professeurs enquêtés, 48 font usages des langues nationales pour expliquer leurs cours, soit 90,56 %. Dans leur rang, tous les 53 reconnaissent que les élèves assimilent difficilement les cours qu'ils donnent en langue française, soit 100 %. Enfin, 45 professeurs pensent que les cours seraient mieux assimilables en langues nationales, soit 84,90 %.

2.3.2. Analyse des données

En se référant aux différentes données obtenues dans les classes de 3^{ème}, 2^{nde}, 1^{ère}, et de Terminale au CEG S^gbohw^g, il ressort que dans le comportement langagier des élèves, l'interférence linguistique est largement perçue. Comme l'indique la situation sociolinguistique des différentes classes, l'interférence se produit non seulement entre le français, langue d'enseignement et les langues nationales qui sont représentées dans les classes. Mais aussi entre les différentes langues nationales.

La plupart des élèves interrogés attestent qu'ils font usage des interférences linguistiques. Ils avouent aussi qu'ils ont parfois de mauvaises notes à causes des interférences car ils ont parfois une compréhension biaisée du

cours et même des énoncés lors des devoirs. Cette situation conduit inéluctablement aux échecs massifs et à la baisse du rendement scolaire. Ce phénomène d'interférence est fortement à la base des difficultés d'assimilation tant des cours que des énoncés en situation d'évaluation pour les apprenants.

Par ailleurs, les professeurs interrogés dans le cadre de cette enquête, reconnaissent qu'ils font souvent référence aux langues nationales pour mieux expliquer leurs cours et se faire ainsi mieux comprendre des élèves. La plupart des professeurs ayant donné leur avis montrent que les élèves assimilent difficilement les cours qu'ils donnent en français. On se rend compte que presque tous les enseignants du CEG S^gbohw^g, pensent qu'il se pose un problème de medium d'enseignement.

2.3.3. Brève phonologie contrastive du français et du xwélagbè

❖ Les phonèmes du français

Pour Ifadem (2012), les phonèmes du français sont les suivants :

Les consonnes : [b], [d], [f], [g], [k], [l], [m], [n], [★], [p], [r], [s], [t], [v], [z], [♠], [C]

Les semi-consonnes : [←], [er], [w]

Les voyelles orales : [i], [y], [o], [↖], [↗], [a], [u], [↘], [⊗], [e], [★]

Les voyelles nasales : [↖→], [↗→], [a→], [⊗→]

❖ Les phonèmes du xwélagbè

Selon l'alphabet des langues nationales 6^{ème} édition de l'INALA (Institut National de Linguistiques Appliquée), ex CENALA, les phonèmes du xwelagbè sont les suivants :

Les consonnes : [b], [c], [d], [ɖ], [f], [g], [gb], [ɟ], [h], [x], [j], [k], [kp], [l], [m], [n], [ɲ], [ɳ], [p], [r], [s], [t], [v], [w], [y], [z]

Les voyelles orales : [a], [e], [ɛ], [i], [o], [ɔ], [u]

Les voyelles nasales : [an], [ɛn], [in], [ɔn], [un]

❖ Les Différences

Les différences consonantiques

Dans le système consonantique, du xwélagbè, il y a les phonèmes [c], [ɖ], [gb], [ɟ], [h], [x], [j], [kp], [ɳ] qui n'existent pas en français. Les consonnes [ʁ], [ʃ] de la langue française n'existent pas en xwélagbè. Aussi, les semi-consonnes [j] et [w] du français sont représentées respectivement [y] et [w] en xwélagbè et sont considérées comme des consonnes orales. Le tableau suivant illustre bien ces différences :

Tableau 7 : Systèmes consonantiques du français et du xwélagbè

	Français	Xwélagbè
	Nous utilisons les symboles de l'API pour le français	Nous utilisons les symboles de l'alphabet des langues nationles pour le xwélagbè
Consonnes	[b]	[b]
	-	[c]
	[d]	[d]
	-	[ɖ]
	[f]	[f]
	[g]	[g]
	-	[ɟ]
	-	[h]
	-	[x]

	-	[j]
	[k]	[k]
	[l]	[l]
	[m]	[m]
	[n]	[n]
	[*]	[*]
	-	[ɣ]
	[p]	[p]
	[r]	[r]
	[s]	[s]
	[t]	[t]
	[v]	[v]
	[z]	[z]
	[ʃ]	-
	[ç]	-
	-	[w]
	-	[y]
Semi-consonnes	[↵]	-
	[j]	-
	[w]	-
Series consonantiques	[st]	-
	[kt]	-
	[ks]	-
	[gz]	-
	-	[gb]
	-	[kp]

Certains apprenants xwéla éprouvent des difficultés à prononcer les consonnes de la langue française qui n'existent pas dans leur langue. Certains apprenants procèdent alors par substitution des consonnes inexistantes par des consonnes voisines :

Exemple :

Français : [r] radio [radio] = hladjo [hlajo] ; rallonge [ralonʁ] = hlalonz
[hlalɔnz]

Français : [ʁ] Jour [ʁur] = zur [zur] ; jardin [ʁardɛ̃] = zardin [zardɛ̃]

La sémi-consonne [ʁ] du français est remplacée par la voyelle [i].

Français : [ʁ] Puiser [pʁize] = piser [pize] ; et puis [e pʁi] = et pi [e pi]

Concernant les séries consonantiques, les apprenants xwéla remplacent la série consonantique trop difficile à prononcer par une consonne voisine. Certains choisissent de supprimer la consonne qui gêne dans la série consonantique.

Français : [kt] actualité, acteur = [t] atualité ; ateur

Français : [st] constant, constituer = [t] contant, contituer

Français : [ks] accent, action = [s] acent, ation

Les différences vocaliques

La comparaison des systèmes vocaliques des deux langues montre que le français a les voyelles [y], [ɥ], [ø] et [œ], [ɛ̃] en plus que le xwélagbè qui a la voyelle [u]. Nous nous référons au tableau suivant pour mieux voir les différences.

Tableau 8 : Systèmes vocaliques du français et du xwélagbè

	Français	Xwélagbè
Voyelles orales	[i]	[i]
	[y]	-
	[o]	[o]
	[ɔ]	[ɔ]
	[ɛ]	[ɛ]
	[ɜ]	[ɜ]
	[a]	[a]
	[u]	[u]
	[ʊ]	-
	[ɯ]	-
	[ɤ]	-
	[e]	[e]
Voyelles nasales	[ɛ̃]	[ɛ̃]
	[ɜ̃]	[ɜ̃]
	[ã]	[ã]
	[ɯ̃]	-
	-	[ũ]

Au niveau des voyelles, les apprenants remplacent celles du français qui n'existent pas en xwélagbè par des voyelles voisines. Les voyelles concernées sont les suivantes :

Français : [ɜ] pɜrɜ, pɜ devient [e] père, pe

Français : [ɯ] pɯr, bɯr devient [ɔ] pɔr, bɔr

Français : [ɯ̃] parfɯ̃, ɯ̃ devient [ɛ̃] parfɛ̃, ɛ̃

Ces différentes erreurs recensées sont perceptibles chez les apprenants locuteurs du xwélagbè aussi bien à l'oral que dans leurs productions écrites. Ce qui déteint forcément sur leur apprentissage du français. A son tour cette dernière situation favorise difficilement la réussite scolaire étant donné que toutes les autres disciplines sont enseignées en français. Il convient de noter que du point de vue strictement linguistique, ces erreurs de prononciations et d'écritures recensées ci-dessus, sont tout à fait naturelles car ce sont des problèmes sociolinguistiques.

Mais dès qu'on se trouve en situation d'enseignement-apprentissage-évaluation, c'est-à-dire du point de vue didactique, ces faits sont considérés par l'enseignant comme des fautes qu'il faut sanctionner. Ainsi les retombés se ressentent sur les résultats scolaires qui deviennent médiocres.

CHAPITRE III: LES FORMES D'INTERFERENCES ET LEURS IMPACTS SUR LE RENDEMENT SCOLAIRE

Ce chapitre est consacré à l'impact des interférences linguistiques sur le rendement scolaire des élèves ensuite à la proposition des approches de solutions pour améliorer la qualité de l'enseignement des langues dans un contexte multilingue comme le nôtre.

3.1. Les formes d'interférences linguistiques

Mais avant tout, il importe de situer les différences entre interférence et emprunt.

➤ Interférences et emprunt

Comme nous l'a antérieurement définis, l'interférence linguistique est le fait pour un individu de faire usage de certains mots ou expressions d'une langue A dans une langue B. Dans ce cas, les mots ou les expressions, les mots de la langue A ne sont conventionnellement adoptés dans la langue B. C'est pour cette raison que les interférences sont généralement considérées dans le milieu scolaire comme des fautes qu'il faille sanctionner selon Benchehida (1997).

Pour Postman, l'interférence ne peut être donc qu'un accident du bilinguisme et résulte d'un processus qui aboutit à la présence dans un système linguistique donné, d'unité et souvent de mode d'agencement appartenant à un autre système.

Pour expliquer le fondement de cette situation, Macaire Akowanou-Honvou (1988, 31) se réfère aux psychologues qui pensent que l'organisme humain face à une tâche d'apprentissage de la langue, fait usage de la connaissance qu'il possède déjà pour faciliter le processus de l'acquisition, en

respectant les concepts et les structures propres à cette langue plutôt qu'en paraphrasant sa langue maternelle.

Cette position des psychologues est confortée par celle de l'épistémologue français Gaston Bachelard (1938) qui déclare qu'en fait, « On connaît contre une connaissance antérieure en détruisant les connaissances mal faites... ».

Quand on transplante cette pensée philosophique en linguistique, on comprend que dans l'apprentissage d'une nouvelle langue, le cerveau de l'apprenant tient nécessairement compte des données qu'il avait déjà enregistrées. Ainsi, l'apprenant qui a déjà des compétences dans sa langue maternelle qu'il parle de façon quotidienne en famille ne peut apprendre le français qu'en se référant à ce qu'il sait et au parler dont il a déjà la maîtrise. Son apprentissage du français ne peut dépendre que des possibilités d'articulation que lui offre sa langue maternelle qui dans ce cas remarquons-le, est la langue de première socialisation de l'apprenant. Ne pas tenir compte de sa langue maternelle c'est limiter l'apprenant dans sa réflexion et dans sa manière de voir le monde.

Le choix de la langue française comme médium d'enseignement est à la base de l'interférence linguistique qui à son tour est l'une des causes les plus importantes de l'échec dans le milieu scolaire au Bénin et à S^gboh^w en particulier.

➤ **L'emprunt**

A en croire les propos de Louis Deroy (1956), l'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté.

Comme son nom l'indique, l'emprunt linguistique est le fait d'utiliser une expression ou d'un mot d'une langue lorsque l'on parle une autre langue. Dans ce cas, les mots ou expressions empruntés sont conventionnellement adoptés et attestés comme appartenant désormais à la langue « emprunteuse ». Par exemple, le morphème “ c^hci ” du xwélagbè est emprunté du morphème

anglais "church ". Ainsi, " cɛci " et "church " renvoient tous deux à un même référent qui est "église ".

Macaire Akowanou-Honvou (1988, 33) précise que lorsqu'il y a co-présence de plusieurs langues, il arrive que les langues s'empruntent mutuellement des unités linguistiques et/ou des faits au divers niveau d'une langue.

Si l'interférence est considérée dans le milieu scolaire comme une faute résultant d'un manque de compétence dans la langue, comme le pense Benchehida (1997), l'emprunt linguistique est perçu comme une nécessité pour l'enrichissement lexical d'une langue.

L'emprunt est certes un mécanisme permettant d'enrichir des langues. Toutefois il faut nuancer avec Tchitchi (1999,45), qui pense qu'on ne peut recommander l'usage de l'emprunt que dans la mesure où toutes les possibilités offertes par la langue sont épuisées (...) c'est pourquoi il convient d'envisager la question de l'élargissement et du transfert sémantique. La porte ouverte à l'emprunt est une voie sûre qui conduit à l'appauvrissement lexical et à la sècheresse culturelle Tchitchi (1999).

3.1.1. Les interférences morphologiques

Généralement, la morphologie est définie comme l'étude de la forme de l'énoncé. C'est l'ensemble des règles de combinaison des mots. Selon Bouquiaux et Thomas cités par Akoha (2009), la morphologie peut se définir comme l'étude des variations formelles dans le cadre d'un paradigme affectant, soit le paradigme verbal de la conjugaison, soit le paradigme nominal.

Toute langue a sa spécificité structurelle. Une langue ne saurait être typiquement le calque d'une autre. Utiliser la composition structurelle d'une langue A dans une autre langue B est une forme d'interférence.

Ex : jokun nɛ ja

La pluie/ être en train/ tombé/

‘‘ La pluie est en train de tomber ‘‘

(Il pleut)

3.1.2. Les interférences lexicales

Akoha (2009) se réfère à G. Mounin qui définit le lexique comme l’ensemble des unités significatives d’une langue donnée, à un moment donné de son histoire. L’interférence lexicale est le fait de substituer inconsciemment ou par ignorance, des unités lexicales d’une langue par celles d’une autre langue.

Le mot ‘‘ Attention ‘‘ est facilement remplacé par ‘‘ doucement ‘‘

Ex: blɔ̃o”o” !

/doucement/

‘‘ Attention ! ‘‘

Un autre exemple plus illustrateur :

Ex: Bay gɛ”do” Abala nɛ” xo ʋ ovu”n ɛ́ ma ɔ̃goti n lɛ ɛ gu”n

/Bayi/ et/ Abala être entrain/ se battre/ à/ manguier/ en question/ sous/

‘‘Bayi et Abala se battent sous le manguier ‘‘

Cette phrase est interprété par les élèves xwela : **‘‘Bayi et Abala sont entrain de faire palabre sous le manguier ‘‘**

Nous remarquons que les élèves transposent leurs manières de parler la langue maternelle dans l’usage de la langue française. L’expression ‘‘ faire palabre ‘‘ signifie en français ‘‘ se disputer ‘‘. Cette même expression est dite ‘‘ wa ejl ɔ̃ ‘‘ en xwelagbè. Se battre en français est dit ‘‘ xo ovun ‘‘ en xwelagbè.

3.1.3. Les interférences culturelles

Parler d’interférence culturelle, c’est parler selon Akowanou-Honvou (1988) de celles qui se traduisent par des recherches artificielles et maladroitement en français d’expressions équivalentes à des termes typiquement africains. Ces

termes standards ne s'expliquent que dans la culture africaine. Pour étayer son point de vue il prend l'exemple de l'expression « Bonne assise » 'mi'' ku/do/ awa''n si''nsi''nnɔ̃ 'ou 'mi'' ku/do/ awa''n xinnɔ̃ '. Selon lui, cette expression n'a pas d'équivalent en français. C'est une manifestation de reconnaissance qu'on témoigne pour un visiteur. Dans cette même logique nous prenons l'exemple d'une jeune fille native xwela en cours de scolarisation dont les parents reçoivent des visiteurs xwela également. La jeune fille après avoir servi de l'eau aux visiteurs leur adresse des salutations en ces termes :

Exemples : **bonsoir nà mi lo/ o/ !**

En lieu et place de la série d'expression suivante :

Myiawèzɔ̃''n looo, mi'' nɔ̃/ wa/, osi/nm''tɔ̃/lɔ̃'', nyi''sɔ̃''be/dɔ̃/...

Il y a aussi certains locuteurs xwela parce qu'ayant été à l'école pensent qu'il est nécessaire de copier toutes les manières de parler propre aux Français dans le comportement langagier des nationaux. Ces genres de locuteurs trouvent même qu'il est plus raffiné de tout convertir aux manières françaises. C'est ainsi qu'on peut entendre des xwela dire :

Ex : la '' **farine de manioc** '' pour désigner le '' **gari** ''

La '' **pâte rouge** '' pour le '' **j''wɔ̃/** '' ou le '' **atu''tu''** ''.

Il faut rappeler que cet exemple illustre aussi le comportement de plusieurs nationaux en dehors des xwela.

3.1.4. Les interférences graphiques

Les interférences graphiques sont celles qui touchent les mots ou groupes de mots que l'on reproduit à peu près tels qu'ils se prononcent et s'écrivent avec les mêmes traits (phonétiques, syntaxiques, morphologiques) que ceux d'une autre langue. C'est l'exemple de cet apprenant qui écrit ''jamain '' (C*am①) au lieu de ''jamais '' (C*am). Certains apprenants, lors des évaluations écrivent de la 4^{ème} page à la 1^{ère} page de leur copie.

Bien que la langue soit un moyen d'expression, elle est aussi le support de la culture de ceux qui l'utilisent. C'est à juste titre que Akoha (2010) pense que si la culture était un vase, la langue en serait la base. C'est, dit-il (2009) que lorsque *le linguiste s'intéresse aux usages esthétiques de la langue il se rend bien vite compte que c'est dans ce domaine que la langue s'affirme le plus comme " un espace d'appropriation " . L'affection que voue généralement tout locuteur à sa langue est fortement entretenue par la littérature et les multiples procédés expressifs.*

Un Français qui n'a aucune notion de la culture béninoise, ne comprendrait rien à cette expression. Car elles expriment d'une part, des réalités typiquement africaines et d'autre part, elles correspondent à d'autres habitudes de vie et traduisent des lois différentes (Akowanou-Honvou, 1988).

3.2. Impacts sur le rendement scolaire

Le phénomène d'interférence linguistique largement perçu dans le comportement langagier des élèves du CEG S^gboh^w est la cause de nombreux problèmes sur le rendement scolaire des apprenants. Cette pensée de Akowanou-Honvou illustre bien ces problèmes.

« L'expression des idées dans une langue étrangère peut entraîner des blocages et fausser les idées-mêmes. Le message du maître reste hermétique à l'élève. Ce dernier subit un choc psychologique, choc dû au fait qu'il se trouve brusquement plongé dans un milieu tout à fait étranger. Dans ce cas particulier, dire "ce qui se conçoit bien s'énonce clairement" peut être erroné, car on conçoit dans une langue et on énonce dans une autre... Nous comprenons par-là que, l'élève béninois appartient à deux communautés linguistiques différentes. La langue de l'école n'est pas celle de la famille ; l'élève a beaucoup de peine pour s'adapter à la langue de l'école » (Akowanou-Honvou, 1988, 17).

Nous comprenons que l'apprenant végète dans deux communautés linguistiques distinctes. Il en résulte, la non maîtrise tant du français que de la langue maternelle de l'apprenant. La conséquence directe de cette situation est la baisse du niveau linguistique des apprenants. En effet, l'apprenant à l'école ne peut s'empêcher de faire usage de sa langue maternelle même en situation de classe. Et cela nous l'avons déjà dit, est considéré comme une aberration ou une faute que l'enseignant doit sanctionner. En outre l'apprenant, à la maison, en parlant sa langue maternelle ne peut pas non plus s'empêcher de faire usage des mots et expressions de la langue française. Du coup il est difficilement compris de ses parents n'ayant jamais été scolarisés.

Etant donné que dans le contexte scolaire béninois, c'est le français qui est le médium d'enseignement dans toutes les autres disciplines scolaires. Les difficultés d'assimilation des cours sont identiques aussi bien pour le français que pour les autres disciplines par exemple, les sciences de la vie et de la terre ; les sciences physiques, l'histoire-géographie, les mathématiques et même la philosophie. Car l'apprenant fait les mêmes fautes liées aux interférences linguistiques dans toutes les autres disciplines. Il se trouve sanctionné partout. Alors, il s'en suit l'augmentation du taux d'échec scolaire.

Le français en tant que langue d'enseignement au Bénin cause certains problèmes qui touchent à la qualité de l'assimilation de l'enseignement dispensé. Car d'une part, l'enseignant est souvent mal compris des apprenants, d'autre part, lors des évaluations, ils rendent difficilement ce qu'ils ont appris. C'est dans ce sens que nous rejoignons Chrystelle Gnanho (2011) qui pense que la conséquence qui résulte du bilinguisme dans le milieu scolaire béninois est que les enfants ne maîtrisent ni le français, ni les langues béninoises.

Les interférences engendrées par l'usage de plusieurs langues dans l'environnement scolaire, handicape ce dernier car non seulement il comprend mal les informations reçues, mais il les rend à son tour dans un langage parfois

incohérent. Ainsi, l'une des causes principales des échecs scolaire est la fréquence des interférences linguistiques.

3.3. Suggestions et recommandations

Les approches de solution que nous nous proposons d'apporter ici touchent aussi bien les apprenants, les enseignants que les autorités en charge de l'enseignement au Bénin.

En ce qui concerne les apprenants, il faut savoir que le français est jusqu'à présent et toujours, le médium d'enseignement. Les apprenants doivent prendre conscience qu'aucune langue n'est identique à une autre. Ainsi la langue française a ses particularités qu'il faut respecter pour ne pas tomber dans les erreurs ou des confusions. Le xwélagbè aussi a les siennes. Pour éviter les fautes liées aux interférences les apprenants doivent donc maîtriser les systèmes phonologiques des langues qu'ils ont apprises. Cela pourrait contribuer à limiter les interférences linguistiques et du même coup à améliorer le rendement scolaire des apprenants.

Par ailleurs, c'est à travers la langue française que toutes les autres disciplines sont enseignées. Les élèves ont intérêt à maîtriser la langue française. Cela ne peut être effectif que par des lectures quotidiennes et des recherches régulières sur le maniement de cette langue. A cet effet, les apprenants ont tout intérêt à :

- Lire quotidiennement les manuels didactiques et pédagogiques dans le but de renforcer leur capacité dans les diverses disciplines.
- S'efforcer de parler régulièrement la langue française car c'est en maniant la langue que l'on peut parvenir à la maîtriser.
- Faire un effort pour séparer les situations dans lesquelles ils font usage des langues qu'ils ont apprises.

Nous proposons aussi que les enseignants (surtout ceux du français):

- Doivent se servir de la langue maternelle des apprenants pour mettre l'accent sur la correction des différents problèmes de prononciation et d'écriture liés aux interférences pour ainsi permettre aux apprenants de distinguer les particularités de leur langue et de celles du français
- Doivent amener progressivement les apprenants à aimer la langue française
- Doivent enseigner les différences structurelles entre la langue française et la langue maternelle de l'apprenant
- Doivent se baser sur les connaissances linguistiques antérieurement construites par les apprenants pour leur enseigner de nouvelles connaissances en français. C'est en ce sens que l'enseignant doit se préparer à faire autant que faire ce peut des enseignements occasionnels dans le but de corriger les lacunes des apprenants.

En outre, le manque d'infrastructures adéquates (bibliothèque, médiathèque, laboratoires, documents d'accompagnement...) au CEG S^gbohw^g, est de nature à annihiler les efforts et la volonté des acteurs scolaires. En effet, le CEG S^gbohw^g malgré ses 30 années d'existence n'a toujours pas de bibliothèque, ni de laboratoires. Cet état de chose ne favorise pas les activités de recherche que l'apprenant doit faire pour construire ou déconstruire ses connaissances. L'enseignant devient dans cette situation le seul détenteur de tous les savoirs ; il est parfois difficile à l'enseignant lui-même de consulter les documents nécessaires à la préparation de son cours.

Conclusion

Somme toute, faire usage des unités propres à une langue donnée quand on parle une autre langue est le phénomène de l'interférence linguistique. C'est un phénomène sociolinguistique qui est engendré par la cohabitation dans un même espace géographique ou dans une même situation, de deux ou plusieurs langues en usage. On en dénombre plusieurs sortes à savoir : les interférences morphologiques, les interférences lexicales, les interférences culturelles, les interférences graphiques (usage des traits graphiques propre à une langue dans l'écriture d'une autre langue), etc. Au CEG S^gboh^w où s'est faite notre recherche, il ressort que l'interaction entre les langues est attestée. Le xwélagbè qui est la langue la plus en usage dans cette localité est en contact avec le français et plusieurs autres langues nationales telles que le cab^g, le f^hngbè, le xwlagbè, le yoruba, le saxw^gbè, le baat^hnumbarum, le wacigbè, le ajagbè, le kotaf^hn, le fulfulde, le gungbè, comme nous l'avons exposé dans la situation sociolinguistique des classes de 3^{ème}, de 2^{nde}, de 1^{ère} et de Terminales.

Les différences structurelles entre le français et le xwélagbè fait que certains apprenants ont des difficultés de prononciation de certains sons ; d'autres ont une mauvaise compréhension des énoncés, et d'autres encore font des confusions en ce qui concerne le sens et même l'orthographe de certains mots. Les apprenants xwéla, sont confrontés à un certains nombre de problème lorsqu'ils apprennent le français. Certains phonèmes du xwélagbè comme les consonnes ([c], [t͡ʃ], [gb], [t͡ʃ], [h], [x], [j], [kp], [k͡ɔ]) n'existent pas en français. Les consonnes ([ʁ], [ʁ]) de la langue française n'existent pas en xwélagbè. De même, le français possède les voyelles [y], [ʁ], [ɔ] et [ɔ→] en plus que le xwélagbè qui a la voyelle [u→]. Pour combler ces lacunes, les apprenants locuteurs du xwélagbè remplacent les phonèmes inexistant du français par des phonèmes voisins (arbre [arbr] = arble [arbl]). Parfois, certains apprenants omettent les phonèmes (portable [p^hrtabl] = portabl [p^hrtabl]). Ainsi, les apprenants locuteurs du xwélagbè font des confusions lors de la prononciation

de certains mots du français. Ils font très souvent des erreurs dans l'orthographe de certains mots. Ces apprenants ont aussi souvent une mauvaise compréhension des énoncés lors du processus d'apprentissage et d'évaluation. De cette situation, naissent les interférences linguistiques qui en situation d'enseignement-apprentissage-évaluation sont considérées comme des fautes que l'enseignant doit sanctionner.

Les interférences linguistiques qui résultent de ce contact entre les langues en général et entre le français et le xwélagbè en particulier sont facteurs de plusieurs problèmes au niveau de l'apprenant. Ce dernier comprend souvent difficilement les cours qu'il reçoit et a parfois des difficultés à saisir le sens des énoncés lors des évaluations. Les enseignants eux-mêmes reconnaissent la difficulté de certains élèves à assimiler leurs cours. Ces situations concourent à un échec massif des apprenants.

C'est pour contribuer à pallier aux échecs scolaires massifs que nous avons fait les suggestions suivantes :

- Les enseignants, surtout du français doivent se servir des langues maternelles des apprenants, pour leur enseigner le français
- Il convient pour l'enseignant d'insister sur les systèmes phonologiques des deux langues dans le but de faire comprendre aux apprenants les différences entre leur langue maternelle et le français. Il pourra ainsi limiter considérablement les interférences linguistiques et contribuer à l'amélioration des rendements scolaires des apprenants
- Les apprenants eux-mêmes doivent aussi s'habituer à la lecture en vue de renforcer leur capacité dans les diverses disciplines ;
- Les apprenants doivent s'efforcer de parler régulièrement la langue française pour ainsi parvenir à la maîtriser.

Nous pensons qu'à l'avenir, une véritable réforme de l'éducation nationale serait salvatrice pour améliorer la qualité du système éducatif nationale et par ricochet, pour rehausser le niveau scolaire des apprenants du Bénin en général. A cet effet nous proposons que la réforme s'opère à la base tout en prévoyant une place méritante aux langues nationales dans la perspective de former des apprenants capables de s'exprimer aussi bien en français que dans les langues nationales en tenant compte des situations de leur utilisation. Ainsi, dans le futur, le Benin pourra disposer de cadres capables d'assurer son développement en harmonie avec les réalités culturelles de notre terroir.

BIBLIOGRAPHIE

- ADIAFFI J-M., (2002), *La carte d'identité*, Hatier, pp 107-108 ;
- ADJANOHOUN M. J. R. (2000) *Préface linguistique et syntaxe des alternances intraphrasiques dans les discours bilingues fɔ̃n-français*, DEA/FLASH
- AKOHA A. B. (2010), *Structure générale des langues : français, langues Africaines*, Abomey-Calavi, Ogw édition, 123p ;
- AKOWANOU-HONVOU M. (1988), *Langues nationales face à l'enseignement du français en République Populaire du Bénin*, Mémoire de maîtrise en linguistique, Université Nationale du Bénin
- ASSOGBA M. A., (2006), *Problématique de l'enseignement du vocabulaire au Cours Élémentaire Première année (CE1) : Cas des élèves de la circonscription scolaire de Cotonou-Akpakpa*, mémoire de maîtrise, DSLC/UAC.
- BACHELARD G. (1938), *La formation de l'esprit scientifique*
- BADA M. D. (2009), « Développement et adaptation des langues béninoises aux savoirs modernes », in *Langues et politiques de langues au Bénin*, s/d T.Y. TCHITCHI, préface de Olabyi J. YAI, Ablɔ̃n, Cotonou, pp 89-104.
- BENCHEHIDA M., (1997), *L'interférence linguistique*, article internet
- BENCHEHIDA M., *L'espace métaphorique dans l'Honneur de la tribu de R. Mimouni*, DEA, UPN Villetaneuse, Dir SARI/BONN
- BLOOMFIELD, L. (1935) *Language*. Londres: Allen and Unwin.
- BOSSOU (1999), *Les emprunts et les calques arabes dans le Dɔ̃ndicin de Djougou : une approche sociolinguistique*, Mémoire de maîtrise, DSLC/FLASH
- CAPO H.B.C., (2002), « Enseigner, apprendre ou apprendre, enseigner le/en français en contexte multilingue », *Cahiers d'Etudes Linguistiques*, N°6, pp.21-31.

- CENALA (2011), *Alphabet des langues nationales béninoises*, 6^{ème} édition
- Dictionnaire Larousse Maxipoche, 2010
- DJAHUNTA C. P. T., (1998), *Contacts culturels entre langues étrangères et langues africaines : Etudes structurelles des emprunts et des interférences langagières dans le parler fɔn de Ouidah*, Mémoire de maîtrise au DSLC
- DJIHOUESSI C. B., (2009), « La problématique du medium d’enseignement en contexte scolaire multilingue : Quelles solutions pour une éducation de qualité au Bénin », *Langues et politiques de langues au Bénin*, s/d T.Y. TCHITCHI, préface de Olabiyi J. YAI, Ablɔ̀n, Cotonou, pp 105-139.
- ESNAULT G., (1965), Dictionnaire historique des argots français
- FERGUSON A. Charles “Diglossia” in la revue *Word* 1959
- HAMERS, J.F. et BLANC, M., (1983), *Bilingualité et Bilinguisme*, 2ème édition, Bruxelles: Pierre Mardaga.
- HASANAT M., (2007), « Acquisition d’une langue seconde :Les avantages et les entraves de la langue maternelle chez les bilingues français-arabe/arabe-français », *Synergies Monde arabe* n° 4pp. 209-226
- IFADEM, (2012), *Livret de l’enseignant, (Repérer les erreurs phonétiques et y remédier)*.
- KANNAS, C. (1994) *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.
- KINHOU S-M, (2004), Lexique bilingue xwélagbè-français, CENALA
- KOUDOUKPO, K. P. (2012), *Condensé pour l’alphabétisation en xwélagbè des adultes déjà alphabétisés en une autre langue*, INIREF
- LABOV W., HERZOG M., WIENRICH U., (1966), “Fondements empiriques d’une théorie du changement linguistique”

- LOUSSAKOUMOUNOU A. (1987), Le français, langue des apprenants congolais : Variétés endogènes et implications didactiques, Article internet
- M'PO N'CHA, (2009), Bilinguisme français-Baatonum : Contribution à l'enseignement du français en milieu baatonum, Mémoire de maîtrise, DSLC/FLASH
- MAGUERES R., (1956) *Eduquer, Enseigner*, Ed Ligel, Paris, 186p.
- MARTINET A. (1974), *Elément de linguistique générale*, Paris, Armand Collin
- MISSOHOU (2011), Etude des interférences phonético-phonologiques chez les élèves ajà des classes de 6^{ème} et 5^{ème} en apprentissage du français : Cas du CEG Nanomey, Mémoire de maîtrise ; DSLC/FLASH
- MOUNIN G., 1963, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 296p
- NAGBE F. (2006), Monographie de la commune de Kpomassè
- NATA T., (1978) *Prolégomènes à une problématique d'une politique linguistique conséquate au Bénin*, Centre National de Publication Universitaire.
- PERROT J., s/d (1981) *Les langues dans le monde ancien et moderne : Afrique subsaharienne : Pidgins et créoles*, Edition du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris
- SAMASSEKOU, A. (2005), « A propos du français et des langues africaines », *La Francophonie dans le monde 2004-2005*, Paris, Larousse, pp. 20-23.
- TABOURET-KILLER A, (1969) « Plurilinguisme et interférences », article 3^{ème} in *La linguistique*, Paris, Denoël,
- TCHICTHI, Y. T. (2012), «Multilinguisme et convergence culturelle en Afrique », in Le quotidien *Nouvelle Expression* N°819, 13 avril 2012.

- TCHICHTI, Y. T. (1990), Terminologie et transfert de technologie in Cahiers d'Etudes Linguistiques N° 4 et 5
- VERMES, G. et BOUTET, J. (1987), *France, Pays multilingue*, Tome 2, Paris: L'Harmattan.
- VYGOTSKY, L.S. (1985) *Pensée et langage*, Paris: Messidor/Editions Sociales.
- WEINREICH, E. (1953), *Languages in Contact*. New York: Linguistic Society of New York.

Annexes

Annexe 1 : QUESTIONNAIRE (élèves)

Le présent questionnaire est adressé aux élèves. Il s'inscrit dans le cadre de la recherche pour la rédaction d'un mémoire de maîtrise en Sciences du Langage et de la Communication portant sur les interactions linguistiques en milieu scolaire.

Sexe : F M

01. Quelle est votre langue maternelle ?.....

02. A quel âge avez-vous commencé l'école ?.....

03. Quelle classe faites-vous cette année ?

04. Dans quelle langue vous exprimez-vous le mieux ?

Français langue maternelle

05. A l'école, dans vos causeries avec vos amis, quelle langue prédomine ? Français langue maternelle

06. Vous arrive-t-il dans la classe ou dans la cour de l'école de parler votre langue maternelle dans le Français ?

Oui non

07. Quand le professeur fait le cours, quel degré de compréhension avez-vous ?

Mauvaise partielle bonne

08. En devoir, comment comprenez-vous les énoncés ?

Mauvaise partielle bonne

09. Avez-vous souvent des mauvaises notes à cause de votre manque de compréhension des énoncés ?

Oui non

10. Serez-vous plus performant si le cours était fait dans votre langue maternelle ?

Oui non

NB : Bien vouloir cocher les casiers correspondant à la réponse de votre choix.

Merci.

Annexe 2 : QUESTIONNAIRE (professeurs)

Ce questionnaire s'adresse aux enseignants. Il s'inscrit dans le cadre de la recherche pour la rédaction d'un mémoire de maîtrise en Sciences du Langage et de la Communication. Le but est de recueillir des informations fiables sur le phénomène de contact de langues dans le milieu scolaire.

Sexe : F M

01. Quelle langue maîtrisez-vous le mieux ?

Le Français votre langue maternelle

02. Vous arrive-t-il de faire usage de votre langue maternelle pour expliquer un cours à vos élèves ?

Oui non

03. Avez-vous parfois le sentiment que les élèves assimilent difficilement les cours que vous leur donnez en Français ?

Oui non

04. Avez-vous le sentiment que la non maîtrise de la langue française constitue un handicap pour les élèves dans l'assimilation de votre cours ?

Oui non

05. Selon vous, votre enseignement serait-il plus aisé à assimiler s'il était donné dans la langue maternelle des apprenants ?

Oui non

NB : Bien vouloir cocher les casiers correspondant à la réponse de votre choix.

Merci.

Annexe 3 : DECOUPAGE ADMINISTRATIF ET DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE KPOMASSE

N°	Arrondissement	Villages
1	Agonkanmè [agɔnkanmɛ]	Adjaglo [aja''glo]
2		Adjamè [aja''mɛ]
3		Agonkanmè-centre [agɔn''nka''nmɛ-centre]
4		Assogbénu-daho [asɔ''gbe''nu-ɛa''xo]
5		Assogbénu-Kpèvi [asɔ''gbe''nu-kpɛ''vi]
6		Gomè [gɔmɛ]
7		Kpota [kpo''ta]
8		Oussa [wu''sa]
9		Godonoutin [gɔn''dɔ''nu''tɛ''n]
1	Dédomè [de''ɔmɛ]	Dédomè I [de''ɔmɛ I]
2		Dédomè II [de''ɔmɛ II]
3		Hinmadou [hɛ''nma''ɔu]
4		Couffonou [ku''fo''nu]
5		Kpindjakanmè [kpɛ''nja''ka''nmɛ]
6		Tèlokoé-Ahouya [tɛ''lo''kwe''-awu''ya]
1		Houèdjro [hwɛ''jro]
2		Ahouango [ahwa''ngɔ]
3		Azizonkanmè I [azi''zɔ''nka''nmɛ I]

4	Dékanmè[dekanmè]	Azizonkanmè II [azi"zɛ"nka/nmè"II]
5		Houéyogbè xwe/yɛ/gbe"
6		Kpago [kpa/gɛ"]
7		Kpodji I [kpo/ji I]
8		Kpodji II [kpo/ji II]
9		Sèbo [sɛ"bɛ"]
10		Yèmè [yɛ"mè"]
1	Sègbèya[sɛgbèya]	Atchakanmè [aca/ka/nmè"]
2		Danzoumè [da"nzu"nmè"]
3		Gbeffadji [gbɛ"fa"ji"]
4		Sègbèya I [sɛ/gbèya I]
5		Sègbèya II [sɛ/gbèya II]
6		Sègbèya III [sɛ/gbèya III]
1	Sègbohoulè [sɛ/gbo"hwè"]	Adjatokpa I [aja/tɛ/kpa I]
2		Adjatokpa II [aja/tɛ/kpa II]
3		Sègbèhouè I [sɛ/gbo"hwè I]
4		Sègbohoulè II [sɛ/gbo"hwè II]
5		Vovio [vo"vyɛ"]
6		Tokpa-daho [tɛ/kpa-xo]
1		Tokpa-Domè I [tɛ/kpa-do"mè I]
2		Tokpa-Domè II [tɛ/kpa-do"mè II]
3		Gbèffadji-Aidjèdo [gbɛ"fa/ji"-ayijèdo"]
4		Amoukounou [amu/ku"nu"]
5		Houngbogba [hu"ngbo/gba"]

6	Tokpa-Domè [tɔkpa-do'm]	Hountoun [hu'ntu'n]
7		Lokogbo I [lo'ko'gbo I]
8		Lokogbo II [lo'ko'gbo II]
9		Gboho [gbo'xo]
10		Gbétozo [gbe'tɔzo]
11		Houéton [hwe'tɔn]
1	Kpomassè-Centre [kpomase'centre]	Aïdjèdo [ayij'do]
2		Cocoundji I [kɔkɔ'ndji I]
3		Cocoundji II [kɔkɔ'ndji II]
4		Doga [do'ga]
5		Fifadji [fi'fa'dji]
6		Gbèdjèwin [gbè'djèwin]
7		Houégan I [hwe'gan I]
8		Houégan II [hwe'gan II]
9		Missèbo [mi'sèbo]
1	Aganmanlomè [aganmanlome]	Aganmanlomè-Centre [aganmanlome'centre]
2		Aïdjèdo [ayij'do]
3		Kougbedji [kou'gbe'dji]
4		Kouzoumè [kou'zoume]
5		Lokossa [lo'ko'sa]
6		Nougboyifi [nou'gbo'yi'fi]
1		Agbanto I [agbanto I]
2		Agbanto II [agbanto II]
3		Agonvodji-Kpèvi [agonvodji-kpevi]

	Agbanto [agba/nto]	kp̄vi
4		Agonvodji-Daho [aḡnv̄ji- a/xo]
5		Gogotinkponmè [go"got̄nkp̄nm̄]
6		Nazoumè [na"zu"nm̄]

Annexe 4: LES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE SEGBOHOUE

Sègbohòuè I [s̄gboh̄w̄ I]	
1- Adovicodji [a/fo"vik̄ji]	6- Gbéffa 1 [gbe"fa" 1]
2- Agonklomè [aḡnkl̄m̄]	7- Pipan laga [pi/pa/n la/ga]
3- Adjacomè [aja/k̄m̄]	8- Zinhoui [zi/nwi]
4- Ahlinvicodji [ahli/nvik̄ji]	9- Zongo 1 [z̄ngo" 1]
5- Gankon 1 [ga"nk̄n 1]	10- Gboklicodji [gbo"klik̄ji]
Sègbohòuè II [s̄gboh̄w̄ II]	
1- Gankon 2 [ga"nk̄n 2]	7- Adjagloliho [aja/glo/li/xo]
2- Zongo 2 [z̄ngo" 2]	8- Codjovicodji [k̄jo"vik̄ji]
3- Assito [asi"to]	9- Kpassenoncodji [kpa"s̄n̄k̄ji]
4- Sohòuè [so"hw̄]	10- Houangadji [hwa"nga/ji]
5- Gancodji [ga/nk̄ji]	11- Guèdèhocon

	[g ^o "d ^o "x ^h "k ^h "n]
6- Monnonkpè [m ^h "n ^h "kp ^o "]	12- Gbèffa 2 [gb ^o "fa" 2]
Adjatokpa I [ajat^hkpa I]	
1- Abidjancomè [abi ^h / _{ja} ^h / _{nk^h} ^h / _{m^o} "]	7- Houègbo [hw ^o "gbo ^h "]
2- Adjacomè [aja ^h / _{k^h} ^h / _{m^o} "]	8- Kpodji [kpo ^h / _{ji} ^h "]
3- Cocoucomè [k ^h "ku ^h / _{k^h} ^h / _{m^o} "]	9- Locogbo [lo ^h "ko ^h "gbo ^h "]
4- Fétocouhouè [fe ^h / _{to} ^h / _{ku} ^h / _{xw^o} "]	10- Togo [to ^h / _{go} ^h "]
5- Gahouè [ga ^h / _{xw^o} "]	11- Toklovomè [to ^h "klo ^h "v ^h "m ^o "]
6- Guincomè [g ^o "nk ^h / _{m^o} "]	12- Tronkpanou [tr ^h / _{nkpa} ^h / _{nu} ^h "]
Adjatokpa II [ajat^hkpa II]	
1- Djidohoundéhouè [ji ^h "do ^h / _{hu} ^h / _{n^h} ^h / _{de^h} "xw ^o "]	4- Hlaglatohouè [hla ^h "gla ^h "t ^h / _{xw^o} "]
2- Gbakonnoutohouè [gba ^h "k ^h / _{nnu^h} "t ^h / _{xw^o} "]	5- Vikoutohouè [vi ^h / _{ku} ^h / _{t^h} / _{xw^o} "]
3- Guézohouè [ge ^h "zo ^h "xw ^o "]	6- Vihouèhocon [vi ^h / _{hw^o} "x ^h "k ^h "n]
Vovio [vo^hvy^h"]	
1- Amantohouè [ama ^h "t ^h / _{xw^o} "]	4- Cocoucomè [k ^h "ku ^h / _{k^h} ^h / _{m^o} "]
2- Akuatohouè [akwa ^h / _{t^h} / _{xw^o} "]	5- Gabadacomè [ga ^h "ba ^h " _{ba} ^h / _{k^h} ^h / _{m^o} "]
3- Dohouè [do ^h "xw ^o "]	

Fait à S^ogbohwo^o, le 15 mars 2010

Le Secrétaire Adjoint de l'arrondissement de Sogbohwe

Anselme Hotounou Yao GBETOHO

Transcription phonétique par

Elysée K. DOSSOU

Table des matières

Dédicace	2
Remerciements.....	3
Sommaire.....	4
Liste des sigles et abréviations.....	5
Liste des tableaux.....	6
Liste des annexes	7
Résumé	8
Introduction.....	9
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE	11

1.1. Problématique.....	11
1.2. Objectif général	13
1.3. Objectifs spécifiques	13
1.4. Hypothèses de recherche	13
1.5. Revue de littérature.....	14
1.6. Clarification conceptuelle.....	24
CHAPITRE II : CADRE D’ETUDE ET METHODOLOGIE	32
2.1. Cadre d’étude et population cible	32
2.1.1. Bref historique du le peuple xwela.....	32
2.1.2. Bref aperçu sur l’arrondissement de Sɔ̃gbohɔ̃.....	33
2.1.3. Population cible.....	33
2.1.4. Situation sociolinguistique des classes choisies.....	34
2.2. Démarche méthodologique.....	34
2.3. Présentation et analyse des données	35
2.3.1. Présentation des données.....	35
2.3.2. Analyse des données.....	38
2.3.3. Brève phonologie contrastive du français et du xwélagbè.....	39
CHAPITRE III: LES FORMES D’INTERACTIONS ET LEURS IMPACTS SUR LE RENDEMENT SCOLAIRE.....	45
3.1. Les formes d’interférences linguistiques.....	45
3.1.1. Les interférences morphologiques.....	47
3.1.2. Les interférences lexicales	48
3.1.3. Les interférences culturelles	48
3.1.4. Les interférences graphiques.....	49
3.2. Impacts sur le rendement scolaire.....	50
3.3. Suggestions et recommandations.....	52
Conclusion.....	54
Références bibliographiques.....	57

Annexes.....	61
Table des matières.....	69